

Développement du tourisme fluvial décarboné en Nouvelle-Aquitaine

Construction et Exploitation touristique



Maître d'ouvrage : SAS Bateaux pour la Planète
Adresse : Quai des Gabarres, 47440 Casseneuil
Tél : 06 88 40 76 21
Contact : Mme Dominique RENOUF
Site : www.bateauxpourlaplanete.fr
SIRET : 839 847 258 00028

8 – Le déploiement de l'itinérance douce

1- PROBLEMATIQUE ET CONTEXTE :

Le département du Lot-et-Garonne, situé à l'Est de la grande Région Nouvelle-Aquitaine, est un territoire peu urbanisé, assez rural, en position central entre les métropoles de Bordeaux et de Toulouse. Doté d'un climat océanique avec des hivers assez doux et des été chauds, le département peut accueillir des visiteurs sur 4 saisons potentiellement. Riche d'un patrimoine touristique le long du Canal de Garonne les atouts identifiés par la Région en 2023 « *Les itinérances douces, le patrimoine architectural et culturel, la gastronomie, la nature préservée avec ses paysages dignes de la Toscane.* »

Le tourisme génère un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros en 2019 (source BVA) et de plus de 6 millions de nuitées touristiques marchandes, le tourisme représente une économie importante pour le territoire.

Avec un bateau solaire de « Bateaux pour la planète » l'autonomie électrique répond complètement aux aspirations des touristes d'aujourd'hui.

2- NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET :

Le Coche solaire est un concept de bateau de plaisance habitable, à propulsion électrique, alimenté par un générateur solaire. Le premier prototype de ce bateau de plaisance destiné à la location électro-solaire a été créé en 2019 sur le Lot aval. Il a été suivi de 5 autres modèles dont 2 exemplaires sont exploités sur le Canal de Garonne au départ de Moissac.

Le projet, porté par la SAS Bateaux pour la planète, consiste à développer la création, l'exploitation ou la vente d'une flotte de bateaux habitables fonctionnant à 100% à l'énergie solaire.

L'entreprise souhaite aujourd'hui développer le tourisme fluvial de façon décarbonée avec une flotte de 10 modèles « **Coches Solaires** » sur le LOT AVAL

Deux objectifs majeurs sont mis en avant par l'étude de faisabilité du projet :

- Répondre aux attentes des touristes d'aujourd'hui :

Ces bateaux offriront à la clientèle un hébergement insolite, silencieux et respectueux de l'environnement. De quoi découvrir les lieux exceptionnels du canal de façon innovante, ludique, décarbonée.

Cette offre touristique répond pleinement aux attentes de la mobilité douce et du « slow tourisme ». Ce tourisme qui consiste à prendre le temps de découvrir une destination, vivre une expérience plus authentique en privilégiant les destinations plus proches, de vivre au plus près de la population locale, en évitant le tourisme de masse et en utilisant des moyens de transports moins polluants.

Répondre aux enjeux de développement durable :

Très peu de loueurs ont franchi le pas de la navigation propre : Les 1600 bateaux diesels de la flotte locative en France émettent environ 100 000 tonnes de CO2 par année et déversent des quantités importantes de déchets d'hydrocarbures dans l'environnement. (refroidissement des moteurs thermiques)

La création de cette flotte solaire (unique en France) engendrera forcément une retombée économique sur toute la filière du tourisme fluvial : le public sera alors demandeur de ce concept innovant et on peut espérer que cela sera un levier pour généraliser la propulsion électrique sur toute la flotte locative en France d'ici une dizaine d'années.

3- DESCRIPTION DU PROJET :

Le projet consiste à proposer une offre de location de 10 « Coches solaire » sur le LOT AVAL; de début avril à fin octobre . soit près de 30 semaines par an.

Pour cela il est nécessaire de construire 10 unités solaires (« Phoebus ») destinés à la location touristique



Le coche d'eau solaire est un concept de catamaran fluvial de 14,90 m de long et 4 m de large, 0,60 m de tirant d'eau, propulsé à l'énergie électro solaire qui peut accueillir jusqu' à 8 passagers en hébergement et 12 personnes en navigation.

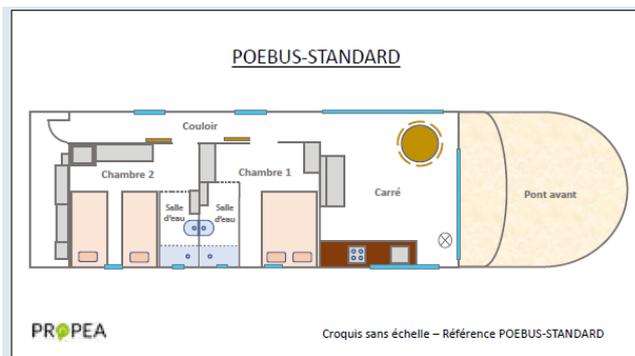
La motorisation électrique alimentée par le générateur photovoltaïque embarqué assure la navigation économe et silencieuse. Sa conception avec des matériaux recyclables en fait le premier **bateau de plaisance entièrement recyclable et 100 % autonome en énergie.**

Les moteurs sont à courant continu et à commande électronique permettant de varier la vitesse de manière linéaire, et de se passer d'un inverseur. Sur le tableau de commande se trouvent la clé de contact et les témoins de contrôle.

Caractéristiques :

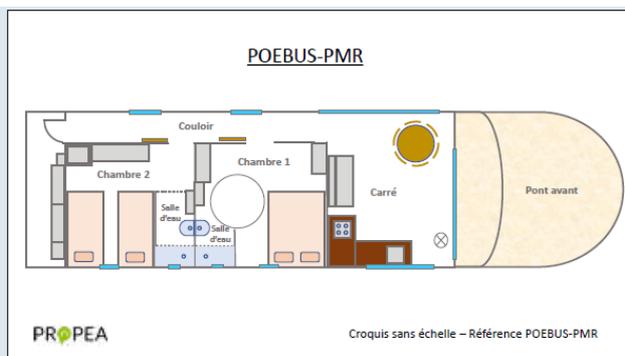
- Puissance : 2 x 6 kW
- Couple : 120 N Tension : 48 V
- Marque : E. Propulsion

Autonomie : Ces moteurs sont particulièrement performants en consommation : par temps clair et après 3 heures de navigation à 5 km/heure les batteries sont à 100 % : cela veut dire que les moteurs ne consomment que ce que les panneaux solaires produisent !



MODÈLE Standard

il est composé sur un seul niveau de 2 cabines doubles, un passe avant bâbord, 2 cabinets de toilette et w.c, un coin cuisine, un carré central avec un couchage de 2 personnes, d'une plage avant.



MODÈLE PMR

14 m x 90 m x 4 m Il comporte deux cabines dont une cabine accessible par couloir intérieur de 0,90 m et un espace sanitaire accessible.

*erreur d'impression sur modèle PMR : lire 14mx4m

Les prix de location sont ajustés pour être accessibles au plus grand nombre. Grâce à la propulsion électrique les coûts de fonctionnement du bateau sont **48 fois moins élevés** que celui d'un bateau diesel (source AFBE)

Aucun frais supplément ne sera demandé aux plaisanciers : ni pour le carburant, ni pour la recharge électrique...Le Soleil est gratuit pour tout le monde !

Voici les trois formules de location proposées à la clientèle (week-end, mini-semaine et semaine) :

1/SEMAINES – 6 JOURS/6 NUITS

Pré-Printemps	4/10 avril, 11/17avril, 18/24 avril, 25 avril/1er mai	1 500,00 €
Printemps	2/8 mai, 9/15mai, 16/22 mai, 23/29 mai	1 500,00 €
Pré-été	30 mai/5 juin, 6/12 juin, 13/19 juin, 20/26, juin, 27juin/3 juillet	1 800,00 €
été	4/10 juillet,11/17 juillet,18/24 juillet,25juillet/1 août	2 300,00 €
	2/7 août, 8/14 août,15/21 août,22/28 août	
pré-automne	29 août/4 sept, 5/11 sept, 12/18 sept, 19/25 sept, 26 sept/2 oct	1 800,00 €
Automne	3/9 oct, 10/16 oct, 17/23 oct, 24/30 oct	1 500,00 €

2/MINI-SEMAINES

3 JOURS / 2 NUITS	11,12,13 avril	800,00 €
4 JOURS / 3 NUITS	21,22,23,24 mai	1200,00 €

3/WEEK-END

2 JOURS/2 NUITS	du vendredi soir au dimanche soir À PARTIR DU 1er avril	500 € printemps/automne 800 € été
-----------------	--	--------------------------------------



Le « **Coche Solaire** » Une construction de qualité, éprouvée et un habitat confortable ! La coque est en alu épais (strongal)





Notre Parrain
« Antoine »



R LE

Un projet innovant

Les Coches solaires sont les seuls **bateaux de plaisance 100 % solaires** destinés à la location sans permis en France. La mission de la flotte solaire est de démontrer que la navigation fluviale peut se développer sans engendrer ni de pollution, ni de nuisance, sonore en particulier.

Par ailleurs la **production d'électricité** pendant la période **hors saison** est un concept innovant qui change radicalement des modes de pensée énergétique. Il a une valeur pédagogique sur le public autant professionnels que particuliers : La flotte devient une flotte à énergie positive !

Prendre part au projet des Coches d'eau solaire est donc un moyen de **contribuer au développement durable**, mais c'est surtout **penser le tourisme différemment**. Le projet des Coches d'eau solaires s'inscrit dans une dynamique de développement économique et écologique. En région Nouvelle Aquitaine, cela apparaît comme un **véritable atout du Défit 1 de la Région** en termes de

développement touristique, dans la mesure où le territoire offre des espaces propices au développement de ce type de projet d'une part et d'autre part cela permet de répondre à la demande des touristes toujours plus friands de se rapprocher de la nature et donc de faire de l'éco-tourisme.

Un projet exemplaire pour développer le tourisme fluvial décarboné et autonome en énergie !

La création d'une flotte de ces 10 coques solaires sur le LOT AVAL représente une innovation régionale et territoriale capable de **compléter l'offre touristique d'une façon originale et insolite**

Une activité touristique accessible à tous

Les bateaux ont été conçus, afin que tout le monde puisse le piloter. Il n'est pas nécessaire de posséder un permis bateau car la société BPP possède un agrément de noliseur qui permet de délivrer une carte de plaisance après une initiation à la navigation . Cette carte de plaisance remplace le permis pendant la location . Les bateaux sont également équipés d'un local technique donnant accès à tous les équipements nécessaires au bon fonctionnement du coque solaire. Un modèle de coque est prévu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation de 2005.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Les services de la Région seront certainement très intéressés pour soutenir ce projet avec un co-financement régional et Européen : dossier « développement territorial » en cours
- PAMI : financé en partie par l'ADEME : 129 000 € pour 10 unités !
- Partenaires Bancaires en cours de négociation : Crédit Agricole , Société Générale .

5- CALENDRIER

2024 :

Phase 1 : construction des 5 coques alu – juin/septembre

Phase 2 : assemblage des superstructures – septembre- décembre + motorisation et équipement photovoltaïque -

Phase 3 : Mise à l'eau 31 mars et exploitation à partir d'avril 2025.

2025 :

Phase 1 : construction des 5 coques alu – juin/septembre

Phase 2 : assemblage des superstructures – septembre- décembre + motorisation et équipement photovoltaïque -

Phase 3 : Mise à l'eau 31 mars et exploitation à partir d'avril 2025.

Primes CEE : depuis le 30 septembre 2023 les bateaux à propulsion électrique sont éligibles à une prime CEE

VOIR :

https://youtu.be/w_yBR9uKnjk

<https://vimeo.com/584495168>